



DES NOUVELLES DE L'OPERATION « EUROPEAN LAWYERS IN LESBOS »

publié le **13/09/2018**, vu **509 fois**, Auteur : [Maître Michel BENICHOU](#)

Cette opération, initiée par le DAV et le Conseil des Barreaux Européens (CCBE) en 2016, continue grâce à l'aide de l'ONG OXFAM.

Cette opération, initiée par le DAV et le Conseil des Barreaux Européens (CCBE) en 2016, continue grâce à l'aide de l'ONG OXFAM.

Le financement est donc extrêmement fragile.

Des volontaires avocats se relaient aux fins d'aider les migrants à préparer leur dossier aux fins d'obtenir le droit d'asile.

Cette assistance consiste à leur indiquer les pièces utiles et à les préparer à l'entretien qu'ils vont avoir.

Le processus d'entretien et autres démarches peuvent prendre jusqu'à 18 mois pendant lesquels les réfugiés doivent rester à MORIA – camp de transit de LESBOS.

Actuellement, ce camp a une capacité d'accueil de 2500 personnes. Mais 10000 personnes vivent dans les containers et tentes installés et 1700 personnes vivent hors du camp dans une extension informelle.

Il y a beaucoup d'enfants mais il y a peu de classes d'études et il n'y en a aucune pour les adultes.

Beaucoup d'adultes aimeraient travailler. Cela est impossible.

Les réfugiés à leur arrivée doivent être examinés par un médecin. Toutefois, actuellement, il n'y a qu'un seul docteur en charge de ce crucial examen.

Les conditions de vie sont donc difficiles pour les réfugiés mais également pour les avocats volontaires qui passent de deux à trois semaines sur place.

Néanmoins, leur enthousiasme est constant.